

# MONTAGNE & LOISIRS ASSOCIATION LOI 1901

#### **Alain CHAZAL**

2 chemin d'Anthony65150 St Laurent de Neste06 85 42 70 15

Courriel: montagne-et-loisirs@orange.fr

Site Internet : <a href="http://montagne-et-loisirs.fr">http://montagne-et-loisirs.fr</a>

# Compte-rendu du Comité Directeur du 27-09-2017

<u>Présents</u>: Alain Chazal, Chantal Craipeau, Jean-Pierre Condat, Pascale Van Straaten,\_Dominique Taché, Vianney Raisson, Marc Weber, Françoise Brossaud, Jean-Claude Casagrande, Louis Audoubert, Vincent Rivron, Nathalie Rudloff, Christine Armengaud, Norbert Torres, François Lavarenne, Martine Perrier,

Absents excusés: Kinou Batut,

# Ordre du jour

- Nouveau local pour les réunions du comité directeur, et calendrier
- Adhésions, « avec ou sans » activité montagne-escalade, nouveau statut,tarif
- Certificat médical et questionnaire médical
- Préparation de l'AG le 14 octobre à St Aventin
- Valorisation du bénévolat

- Point Chalet
- Évocation des sorties effectuées et GR11 été 2017
- Les perspectives de sorties pour les deux mois à venir et plus ...

# Nouveau lieu : les réunions du Comité Directeur auront lieu à Balma, au CROS, 7 rue André Citroën.

#### Calendrier des réunions 2017/2018

AG à St Aventin : 14 octobre, sans coupe du bois

15 novembre

20 décembre Repas de Noël

31 janvier

07 mars

7/8 avril A St Aventin: 16 mai: lieu à confirmer

20 juin : lieu à confirmer

### Modification des statuts proposée :

Des adhérents qui ne pratiquent pas (ou plus) la montagne, souhaitent participer aux activités loisirs. Nous proposons de créer deux sections. Une nommée « montagne et escalade» avec adhésion FFME et une nommée « loisirs », sans assurance montagne.

# Le CD propose donc de modifier les statuts lors de la prochaine AG.

C'est obligatoire pour se caler avec la Fédération,

De plus, dans les statuts il n'est nulle part fait mention du Chalet, le CD propose donc de le rajouter dans les buts de association.

L'adhérent « loisirs » seul , devra prendre l'engagement de prendre une assurance à la journée s'il souhaite participer exceptionnellement à une randonnée (exemple : rallye).

Les encadrants devront vérifier que les inscrits aux sorties sont bien licenciés (l'accés au site FFME leur sera donné).

Cette proposition de changements des statuts sera envoyée avec l'invitation à l'AG.

La **licence temporaire** pourra être prise pour les « petites » balades : ex : reconnaissance des plantes comestibles, aquarelle... si le projet est de faire un peu de dénivelé.

Chaque activité notée au calendrier sera nommée « montagne-escalade (avec assurance )» ou « activité loisirs (sans assurance FFME)». Nous veillerons bien sûr à ne pas changer « l'esprit montagne » du club.

#### Adhésion et certificat médical :

Il faudra penser à envoyer des rappels à ceux qui n'ont pas ré-adhéré, avant le 30 novembre date limite de la couverture assurance.

Le certificat médical reste à priori valable 3 ans, sauf si il y a une réponse positive au nouveau questionnaire de santé émis par l'Etat (CERFA 15699).

Le formulaire d'inscription sera modifié pour prendre en compte ce questionnaire de santé, et l'inscription à la section « loisirs », et sera envoyé avant l'AG. avec le document CERFA 15 699.

Si un seul « oui » est coché, un certificat médical sera exigé.

#### **AG du 14 octobre 2017**,

<u>Inscriptions à l'AG</u>: documents complétés à renvoyer à Pascale VS, <u>pvanstraat@gmail.com</u>

Demander aux adhérents qui ne pourront pas être présents d'envoyer une procuration à la personne de son choix.

Les tarifs : inchangés par rapport à l'an dernier : 65, 85, 105€

Pour les adhérents à la seule section « loisirs » tarif unique de 35 euros L'assurance pour les adhérents loisirs sera de 6 € pour une journée de randonnée (au lieu de 8€)

#### Horaires de l'AG:

Une AG extraordinaire est convoquée à 16 H, qui ne pourra délibérer que si 1/3 des adhérents est présent, suivi d'une AG ordinaire à 17H qui elle pourra délibérer sans quorum sur la modification des statuts, et ensuite le cours normal de l'AG annuelle.

#### Déroulement des activités autour de l'AG:

4 diaporamas différents GR11 passeront en boucle dès le début de l'après-midi, entre 14 et 16h. Les diaporamas re-passeront après le dîner, après une explication courte de l'organisateur de son tronçon avec questions-réponses.

Françoise et Chantal présenteront leur activité botanique, de façon ludique : 10 minutes.

**Repas** : apéro offert par le club, moscatel (Louis), kir et planteur (JPC). amuse-gueules (Françoise et Pascale).

Norbert fera une garbure, et auberge espagnole pour le reste. : salades végétales, fromages, et desserts.

# **<u>Dimanche 15</u>**: Établir une liste d'entretien par exemple :

Peindre l'extérieur de la fenêtre de la chambre du curé.

Installer des cimaises, des anneaux et des chaînes dans la bergerie pour exposer de façon permanente ou provisoire.

Réinstaller les fils électriques, de façon plus normalisée, et plus esthétique.....

randos a préparer pour les autres ...

# **ACTIVITES REALISEES** depuis le dernier CD, cf le site.

Les plus importantes :

17-18 juin: Week-end aquarelle au chalet avec Vincent

Le brandon (sous la pluie!) et le rallye sur le secteur du Col de Barège avec option rando ou botanique (sous le soleil ) les 25 et 26 juin ont réuni une vingtaine d'adhérents.

Les 13, 14 et 15 juillet, rando botanique dans la vallée d'Eyne. Le groupe botanique se donne beaucoup de mal pour l'organisation, et se désespère du peu d'adhérents intéressés. 5 au 19 Aout : « colonie » séjour familles enfants au chalet avec Baptiste et Claire : 50 inscrits.

23-24 septembre : Voz'Art : expositions d'œuvres de qualité, et soirée très réussie avec l'intervenant KAKI, prestidigitateur, clown et magicien. Peu de visites suite à un problème de communication avec la Mairie. Et trop peu de membres de Montagne & Loisirs!

7 juillet au 24 août : La traversée des Pyrénées sur GR11 et GR 10 pour l'été 2017. En temps réel, un texto chaque jour a été envoyé à Alain, qui a relayé le suivi sur le site (toujours en ligne!)

La traversée s'est vraiment bien passée. Deux blessés légers (dont 1 chute dans la douche!). Voir les diaporamas...

#### PROPOSITIONS D'ACTIVITES :

Afin d'alléger le compte-rendu, pour en avoir une vue complète, ainsi que pour l'accès aux photos, rendez-vous sur le site du club sur l'onglet « Agenda » :

http://montagne-et-loisirs.fr/site ML/Agenda.html

l'agenda est tenu à jour même entre 2 réunions de CD

30 septembre 1 octobre : we chorale Cecile Lemerrer au chalet

7-8 octobre : Umen, 30 personnes au chalet

14 octobre : AG de ML

26 et 27 novembre : Baptiste au chalet

Un livre (16 /24), est réalisé pour répertorier les arbres remarquables de Haute Garonne. Une souscription de 16 € est proposée par Françoise.

## Le chalet :

La chambre du curé est en cours de réinstallation dans une ambiance un peu plus intime. Vianney y travaille avec ardeur. Nous le remercions vivement. Un sommier en 140 pourrait être installé.

#### Valorisation du bénévolat.

Barème kilométrique, note de frais à l'association, et don à l'association, pour déduction des impôts.

Un formulaire (tableau excel )détaillant les frais sera fourni à ceux qui en feront la demande par le trésorier, qui ensuite remettra à l'intéressé le CERFA nécessaire pour la déduction d'impôts.

Les activités valorisées : déplacements pour des travaux pour le chalet, des réunions, des repérage de randos pour un encadrant...

### **Budget du club:**

Dominique annonce que le total des dépenses et recettes au 31 aout s'équilibrait à 18500 € environ dont 5600€ de travaux réglés cette année Les comptes détaillés au 30/09 seront présentés en AG. Nous sommes juste en équilibre. Les nuitées de la semaine enfants, des WE de la fédération, des activites, les cotisations, les dons sont les principales rentrées d'argent.

Les taxes foncières et d'habitation s'élèvent à un peu plus de 1000 € chacune.

La réunion est levée à 21h 10

Prochaine réunion

Mercredi 15 novembre 2017 à 19h, au CROS à BALMA

7 avenue Andrée Citroen.

Avec auberge espagnole à la fin.

Les portables d'Alain (06 85 42 70 15), de Dominique (06 85 73 42 17) et de Jean Pierre Condat (06 20 71 52 60) resteront ouverts.